



### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

**du mercredi 25 janvier 2017**

L'assemblée générale a eu lieu le mercredi 25 janvier 2017 à partir de 8 heures 30 à la caserne général Dupuy.

Sont présent : Les membres du Bureau Directeur : M. JOUAN, A. HOCQ, G. PROVENDIER, G. SUTOUR, A. TETELAIN, P.-O. FICHS,

Les responsables d'activité : P. DETOURBE, L. LAVAUZELLE, L. RADUREAU, D. RANDOUR, Ph. YSABEL,

Les absents excusés : Mmes B. DESMAISON, E. ILIFIX,

Mrs : G. BONNIOL , F. COS , C. CROZE, V. DI SCHINO, J-P MEHEUST,

#### ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Prise de parole du Président
- Parole au Secrétaire
- Parole au trésorier
- Subventions
- Projet de manifestation du LCA
- Parole aux responsables

## **1. LE PRESIDENT**

- Mise en place de 2 armoires à clapets dans le sas au poste de sécurité (accès uniquement par les membres du Bureau et les responsables d'activité).
- L'objectif du Président était d'atteindre les 300 licenciés, il est atteint.
- D'augmenter le nombre de section, c'est fait, il est vrai que certaines n'ont pas beaucoup d'adhérents.
- Création pour la saison prochaine de la section escalade, le mur est aux normes excepté les distances entre les points d'attache des mousquetons.
- Le responsable de la section tir à l'arc, Frédéric COS, ne poursuit pas ses fonctions, sans remplaçant la section sera mise en sommeil. L'Arch' tag continuera sous sa propre appellation.
- Le Téléthon n'a pas été une réussite pour le club, ni pour la ville, il y a eu très peu de personnes.
- Question : Qu'apporte au club, la participation d'un responsable à l'assemblée générale de sa fédération ?

Réponse ; les responsables du Tir et de la Plongée pensent que les réunions au niveau des ligues sont primordiales pour le fonctionnement d'un club, c'est la base d'une relation entre club.

- Le Président ira à l'Assemblée de la ligue du SO de la FCD et celle de la Fédération de la défense.
- Si les sections ont besoin de matériel pour leur bon fonctionnement, elles doivent présenter un dossier motivé avec un devis.

## **2. LE SECRETAIRE**

Nous demandons que les responsables d'activité s'inquiètent dès l'inscription, auprès des nouveaux adhérents, pour savoir s'ils ont reçu leur licence, pour éviter qu'ils oublient de l'éditer, et dire plus tard qu'ils ne l'ont pas reçu.

Pour un bon fonctionnement une seule personne doit centraliser toutes les demandes de licence.

Attention aux doubles activités, qu'elles soient correctement mentionnées sur la fiche d'inscription

Il y a, à ce jour 291 licenciés, dont 1 personne qui est sur 3 sections, et 33 personnes sur 2 sections.

La musculation 126, aquagym 59, tir armes à feu 27, Plongée 21, Futsal 16, Baby gym 14, Canicross 14, Artisanat 13, tir à l'arc 13, Fitness 11, Anglais 9, Badminton 3.

Si l'adhérent ne reçoit pas sa licence par mail, qu'il fasse remonter l'information à son responsable d'activité ou à l'un des membres du Bureau.

## **3. TRESORIER**

- Le changement de banque pour le CREDIT AGRICOLE les frais de gestion ne sont pas tout à fait néant, quelques Euros, c'est beaucoup moins qu'avec la Poste.

A cette mi- saison, les cotisations s'élèvent environ à 23800 euros, 900 euros de ventes et 1150 euros de dons. Les dépenses s'élèvent à 13000 euros environ mais il reste à payer quelques licences.

Le trésorier s'étonne d'ailleurs de n'avoir reçu aucune demande en ce qui concerne la FFTir.

Réponse : le responsable du tir se renseigne auprès de la Fédé.

Quelques problèmes avec le FCD. Le trésorier souhaiterait payer par virement et sur facture, plutôt que par prélèvement.

Question : Le trésorier préconise une augmentation de cotisation pour l'artisanat de 32 à 42 euros.

Réponse : les dépenses liées aux expositions sont prises en charge par le club, acceptées par l'assemblée.

Question : Le trésorier propose une diminution de la part LCA de 12 à 8 euros au profit des sections.

Réponse : A la majorité, il n'est pas envisagé une baisse de la cote part LCA sachant que la FCD risque d'augmenter la part assurance.

Une comptabilité est tenu, en plus de la compta normale, par section. Le trésorier y fait apparaître les chiffres des bordereaux, des ventes et des factures de chaque section. En total disponible, il y est calculé le montant net et le montant tenant compte d'une aide du LCA.

Question : Les achats de munitions de la section tir sont supérieurs aux ventes. De plus il reste à amortir la moitié de l'achat du matériel de rechargement de 2015/2016.

Réponse : il y aura toujours un déficit, il faut acheter avant de vendre !

Le remboursement du rechargement a été prévu sur 2 ans, par le paiement des munitions, après avoir fait des réserves les années précédentes. A quoi servent les cotisations d'un minimum de 500€ par an?

Pour la section canicross tout le monde ne cotise pas de la même manière. Les nouveaux cotisent 28+7€, ceux qui étaient au club Canicross 24, que 25€. Leur cotisation club était de 25€ jusqu'au 31 Décembre, ils ont déjà cotisés une partie de la saison.

Le trésorier prévoit un équilibre budgétaire pour le Baby Gym vers 2022. 2680 investit en 2016 et environ 400 euros de résultat net par an.

Question : Le trésorier demande au responsable de la section plongée de revoir ses cotisations à la hausse.

Réponse : l'ensemble de l'assistance est d'accord. Le responsable ne sait pas ce qu'il faut faire augmenter les cotisations c'est perdre des adhérents, réduire le budget, c'est les garder, limiter les stages ?

Pour chaque nouvelle section, un budget dépense leur est accordé par le club en dehors de leur budget, pour qu'elles puissent démarrer ; accepté par l'assemblée.

Un tarif réduit est demandé par la musculation à partir du 1 Avril, l'assemblée est d'accord sur le principe sachant que c'est la section qui décide.

Dons : 1000€ de LECLERC et 150€ de CESA.

Le renouvellement de demande de subvention a été envoyé à la Mairie, nous espérons fortement une hausse.

Le trésorier arrêtera le sport et ses fonctions en fin de saison.

SECTION 14/18:

Celui qui aurait pu être l'éventuel responsable de cette section qui fut à l'ordre du jour de l'assemblée générale de juin 2016 s'étonne que son projet ait été passé sous silence.

#### 4. **LES SECTIONS**

**Artisanat** ; le club prend en charge et s'occupe du transport des œuvres. Pour le déplacement au lieu d'exposition le club peut prendre à sa charge une partie des frais.

**Aquagym** ; Proposition pour la mise en place de séances d'**aquaphobie** :

- vu avec Pierre-Olivier pour un créneau pendant l'entraînement de la plongée (à confirmer le mardi soir ou le vendredi soir)

- 6 personnes de l'aquagym sont intéressées pour des cours

- prix proposé : 80€/personnes pour 10 séances

- début des cours après les vacances de février

**Musculation** ; la section peut réduire la part section à partir de la mi-saison.

### 9 **PAROLE AUX RESPONSABLES**

Les sections se sont exprimées brièvement sur leurs activités et les problèmes qu'elles rencontrent, faute de temps.

### 10 **CLOTURE DE LA REUNION**

Elle est clôturée à midi et les personnes sont invitées au repas en commun au self.

Le Président  
Mikael JOUAN

Le Secrétaire Général  
Gérard PROVENDIER